

République Française
COMMUNE DE SIGEAN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de conseillers

L'an deux mille vingt trois

le mardi 28 mars à 14 h 30

présents : 09
votants : 12
en exercice : 13

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SIGEAN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de Brigitte CAVERIVIERE, Vice-Présidente

Date de convocation du CCAS : lundi 13 mars 2022

Présents : Brigitte CAVERIVIERE, Laure TONDON, Claudette PYBOT,
Carlo ATTIE, Claudine RIGAUD, Jeanine PASCAL, Jean-Pierre DUVIVIER,
Madeleine PLA, Catherine MENA

Objet :

Approbation du compte
de gestion 2022.

Représentés : Michel SANTANAC par Laure TONDON
Sylvie LASSERRE par Claudette PYBOT
Monique CAYROL par Madeleine PLA

Excusé : Michel JAMMES

Madame la Vice-Présidente présente à l'assemblée le compte de
gestion établi par le comptable de la collectivité au titre de l'exercice
2022.

Le comité,

Où l'exposé de sa Vice-Présidente, après délibération, à
l'unanimité des présents et représentés, approuve le compte de gestion au
titre de l'année 2022.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission

En Préfecture le 29 mars 2023

Et de la publication le 30 mars 2023

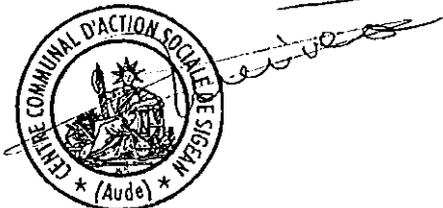
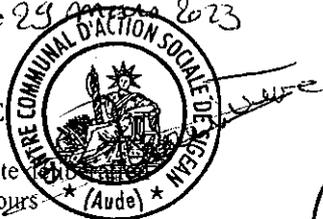
Réception en Préfecture le 29 mars 2023

La Vice Présidente,
Brigitte CAVERIVIERE

Qui informe que la présente
peut faire l'objet d'un recours
contentieux devant le tribunal
administratif de Montpellier dans les
deux mois à compter de sa publicité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont signé au registre des délibérations les
membres présents.
Pour extrait conforme

La Vice-Présidente,
Brigitte CAVERIVIERE



Accusé de réception en préfecture
011-211103791-20230328-CCAS2023-003-AI
Date de télétransmission : 29/03/2023
Date de réception préfecture : 29/03/2023

09